

OFFRE D'EMPLOI



Conseiller(ère) en relations publiques et adhésion sociale

Poste permanent, syndiqué, temps plein

Sous l'autorité du directeur des communications et de la participation citoyenne, le ou la titulaire de ce poste soutient et conseille la Mairie, la Direction générale et l'équipe administrative en matière de consultation publique et de participation citoyenne, en alignement avec les orientations et les politiques de la Ville. Il ou elle établit et maintient des relations d'échanges et de soutien auprès des citoyens et des parties prenantes dans un souci de créer un environnement favorable à l'engagement des publics cibles et à l'adhésion sociale.

Fonction et responsabilités

- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour promouvoir les initiatives, projets et politiques publiques de la Ville ;
- Concevoir des plans et stratégies de relations publiques favorisant une meilleure compréhension des enjeux municipaux ;
- Établir des relations de confiance avec les citoyens, l'administration municipale, les leaders locaux et les autres partenaires institutionnels ;
- Produire des analyses de contexte et des rapports d'impact social pour guider la prise de décision ;
- Analyser les préoccupations et les attentes des citoyens concernant les projets municipaux, en particulier les projets à fort impact social ou environnemental ;
- Conseiller les élus et l'équipe administrative pour assurer l'alignement des projets avec les attentes des parties prenantes ;
- Élaborer et mettre en œuvre des démarches participatives pour renforcer l'adhésion sociale des projets municipaux auprès des citoyens et des acteurs concernés ;
- Assurer une communication claire, transparente et engageante avec les citoyens et les parties prenantes ;
- Mettre en place des mécanismes de rétroaction pour évaluer l'impact des initiatives de communication et ajuster les stratégies en conséquence ;

Conditions de travail

- Il s'agit d'un poste temps plein à raison de 35 h par semaine du lundi au vendredi. Le vendredi, on finit à midi !
- Le salaire est en fonction de la qualification et de l'expérience de la personne candidate selon la convention collective en vigueur à la Ville de Nicolet.
- L'échelle salariale se situe entre 33,41 \$ et 41,76 \$ de l'heure.

La liste des tâches et responsabilités ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par la personne salariée occupant ce poste.

Qualifications requises

- Baccalauréat en relations publiques ou tout autre diplôme d'études universitaires dans un domaine connexe ou toute autre combinaison d'études et d'expériences pertinentes ;
- Minimum de 5 années d'expérience pertinente dans le domaine ;
- Maîtrise des différents logiciels de la suite Microsoft Office et des logiciels d'édition Web ;
- Connaissance du milieu municipal (atout) ;
- Habilités rédactionnelles et excellente maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Capacité d'adapter son style rédactionnel en fonction des publics visés ;
- Démontrer un sens stratégique face aux enjeux municipaux et aux défis ;
- Sens de l'écoute et excellentes habiletés relationnelles et communicationnelles ;
- Discrétion, diplomatie et faire preuve de discernement ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Autonomie, créativité, initiative, dynamisme et sens de l'organisation.

Le + d'être à Nicolet

- Assurance collective et REER avec contribution de l'employeur ;
- Assurance complète (médicaments, soin de santé complémentaire, etc.) ;
- 13 jours fériés et 14 congés personnels ;
- Programme d'aide à l'employé et à la famille ;
- 3 semaines de vacances dès la première année d'embauche ;
- Accès à un centre sportif gratuitement.

Une méchante
belle équipe !



6 février 2025

Si vous possédez le profil recherché, veuillez faire parvenir par courriel au rh@nicolet.ca une lettre de présentation ainsi que votre curriculum vitae avant le 6 février 2025.

Prendre note que seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.